

La déferlante des lèche-babouches enthousiasmés par l'Aïd, par Danielle Moulines

écrit par Danielle Moulines | 18 octobre 2013

agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGALC20138004EZ_cle052f67.pdf

وراء: موميبي

إلى المشترين وإلى المستهلكين لأضاحي الأغنام التي يقل عمرها عن 12 شهرا ويزيد وزنها عن 13 كيلو غرام و المشتراة بمناسبة عيد الأضحى المقبل

لقد اشترتكم أضحية غنم مذبوحة وفق القوانين الصحية. ويمثل ذلك ضمانا لكم أن هذه اللحوم قابلة للإستهلاك كما يدل على ذلك تواجد طابع على شكل مستدير أو مستطيل على الأضحية.

في حال تسلمكم الأضحية كاملة و غير مقطعة فإنها تحتوي على النخاع الشوكي داخل العمود الفقري. (شاهدوا الرسم التالي)

الرسم : مسار النخاع الشوكي في الأضحية

Schema : Trajet de la moelle épinière sur une carcasse de mouton fendue



LA MOELLE EPINIÈRE DES MOUTONS NE DOIT PAS ÊTRE CONSOMMÉE.

من أجل سلامتكم يمنع منعا كليا استهلاك النخاع الشوكي للأغنام

Ces jours-ci, grâce à la fête musulmane importée du « partage et de la famille », les babouches dégoulinent du sang des agneaux. Nos vampires institutionnels, des maires jusqu'aux ministres en passant par les divers élus et préfets, les dhimmis de base, journalistes, commerçants, éleveurs, et, parfois, trucidateurs agréés de leurs propres bêtes(1), se sont tous précipités pour lécher à qui mieux mieux la symbolique savate orientale.

Les billets de banque et les futurs bulletins de vote trempés d'hémoglobine sont toujours bons à prendre, les viandards se frottent les mains et pendant qu'on égorge à la chaîne, on naturalise à tour de bras. Maires et préfets, forts d'une circulaire officielle émanant du Ministère de l'Intérieur se

réfugient derrière de scandaleux règlements dérogatoires :

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGALC20138004IZ_cle052f67.pdf

Dès le début de cette circulaire destinée aux préfets, le Ministère fait part de sa sollicitude touchante vis à vis d'une population incapable de se séparer d'un rituel violent et sanguinaire et qui, de fait l'impose à la majorité de la population française, sans son consentement : « *Depuis plusieurs années, des instructions vous sont données en vue de concilier le profond attachement des musulmans à l'accomplissement de ce rite avec les dispositions législatives et réglementaires en matière de santé publique...* ». Concilier la sauvagerie et l'état de droit, mazette, c'est dur! Alors on enrobe cette tartufferie dans une casuistique juridico-religieuse sur fond d' « engagement » des imams, de « compétence certifiée » de sacrificateurs « formés spécifiquement » et habilités! Tiens, tiens, « sacrificateur-égorgeur » serait donc une activité « diplômante » et reconnue par l'administration? Allo, Pôle-Emploi! Voici un extrait à « déguster » :

« S'agissant spécifiquement de l'abattage rituel à l'occasion de la fête de l' Aïd al Adha, les représentants de cultes se sont engagés lors du dernier Comité de pilotage national à ce que les

sacrificateurs assistent à des formations spécifiques et disposent du certificat de compétence

désormais requis. Par ailleurs, l'obligation pour les sacrificateurs d'être habilités par l'une des trois mosquées agréées (Grande Mosquée de Paris, Grande Mosquée d'Evry Courcouronnes et Grande Mosquée de Lyon) reste d'actualité. En ce qui concerne le personnel intervenant lors de

la mise à mort des animaux, vous vous attacherez donc à vérifier au préalable que les abattoirs confieront

l'égorgeement des animaux à des sacrificateurs titulaires d'une carte d'habilitation en cours de validité, délivrée par l'une des trois mosquées agréées, mais disposant également du certificat de compétence requis depuis le 1er janvier 2013. »

La circulaire insiste sur l'immobilisation et la perte de conscience de l'animal : « La dérogation à l'étourdissement implique notamment que l'immobilisation des animaux soit assurée par un procédé mécanique excluant toute contention manuelle. La contention doit être maintenue pendant un délai suffisant pour atteindre la perte de conscience de l'animal ».

Et bien, le 15 octobre, à Trappes, c'était raté :

<http://www.youtube.com/watch?v=6Nnh7s39j-k>

Toujours soucieux du bonheur des amateurs de sacrifices barbares et de festivités familiales, le Ministère de l'Intérieur préconise : « Les personnes désirant assister à l'abattage de leur mouton ne doivent pas avoir accès à la chaîne d'abattage. Il pourra être envisagé, dans la mesure du possible, de leur permettre d'assister au sacrifice (derrière des vitres, par exemple). » Dis Papa, c'est çuilà not' mouton?

Le préfet doit également faire « activer » les évènements, faudrait pas trop papoter après avoir levé son derrière, tout de même! :

« Il sera possible d'envisager, en collaboration avec les instances religieuses concernées et après accord de l'exploitant de l'abattoir, le déroulement de la prière sur le site de l'abattoir afin de permettre le démarrage des sacrifices le plus tôt possible le 1er jour de l'Aïd-al-Adha (pas de perte de temps après la fin de la prière liée au trajet entre la mosquée et l'abattoir que doivent effectuer les sacrificateurs). »

Et puis, bien sûr, État soucieux de la santé publique, insiste sur les risques sanitaires relatifs à l'ESB, tout en se

gardant bien d'évoquer l'escherichia coli, et pour mieux se faire comprendre des Français musulmans, fraîchement arrivés ou ayant échappé aux bienfaits de l'école publique, offre même une traduction en arabe :

agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGALC20138004IZ_de052f67.pdf

وراء - موسيقى

إلى المشتريين وإلى المستهلكين لأضاحي الأغنام التي يقل عمرها عن 12 شهرا ويزيد وزنها عن 13 كيلو غرام و المشتراة بمناسبة عيد الأضحي المقبل

لقد اشترىتم أضحية عند مذبحه وفق القوانين الصحية. ويمثل ذلك ضمانه لكم أن هذه اللحوم قابلة للإستهلاك كما يدل على ذلك تواجد طابع على شكل مستدير أو مستطيل على الأضحية.

في حال تسلمكم الأضحية كاملة و غير مقطعة فإنها تحتوي على النخاع الشوكي داخل العمود الفقري. (شاهدوا الرسم التالي)

الرسم : مسار النخاع الشوكي في الأضحية

Schema : Trajet de la moelle épinière sur une carcasse de mouton fendue



LA MOELLE ÉPINIÈRE DES MOUTONS NE DOIT PAS ÊTRE CONSOMMÉE.

من أجل سلامتكم يمنع منعا كليا استهلاك النخاع الشوكي للأغنام

Après une telle circulaire, quasiment la même depuis de nombreuses années, comment s'étonner, comment dire sa révolte, comment faire entendre sa contestation de cette pratique ignoble, puisque l'Etat accepte, entérine, prescrit, codifie la barbarie; cette barbarie serait inacceptable au fond des bois, dans les baignoires ou en bas des HLM de Roubaix, trop salissante et un peu trop artisanale :

<http://www.lavoixdunord.fr/region/roubaix-important-deploiement-policier-pour-empêcher-des-ia24b58797n1621238#les-reactions>

Mais, moderne, aseptisée, organisée, planifiée, aux compétences pointues et aiguisées, confiée aux experts, aux juristes, aux « savants » barbus et aux « taupes » glabres, la barbarie serait présentable, fréquentable, souhaitable, définitivement actée et décrétée! Et tous, imams, dhimmis journaliers et stipendiés politiques vous répètent à l'envi que

c'est un progrès pour la communauté musulmane qui aujourd'hui n'est plus « **obligée** » d'égorger le mouton dans des conditions indignes! Le servile maire de Belfort, sur BMFTV, débite, comme tant d'autres, l'antienne émasculée de l'« apaisement », terme très à la mode ces derniers temps à Élysée et dans les ministères : « *Il s'agit de permettre à la communauté musulmane de pouvoir pratiquer son rite, dans le respect des lois de la République et de façon **apaisée et normale** dans une société comme la notre* », explique-t-il avec componction sans se rendre compte de la stupidité de sa déclaration et de l'inversion totale des valeurs qu'il prône! Égorgez donc normalement chers obscurantistes, dans la paix de la dhimitude et de la tolérance dévoyée!

Cherchant alors quelque réconfort auprès de l'Église Catholique(humour), bien mal m'en a pris. Voilà ce qu'écrit le Père Roucou, responsable du SRI : « *L'Aïd El Adha est l'occasion de vous manifester nos liens de fraternité, le jour où vous commémorez la fidélité à Dieu d'Abraham, notre ancêtre commun dans la foi en un seul Dieu.*

Qu'en ce jour de votre fête, nous puissions, les uns et les autres, invoquer Dieu pour ces hommes et ces femmes dans la souffrance et pour ceux qui peuvent faire advenir la paix.

Confiants en Lui, nous vous adressons nos meilleurs vœux à l'occasion de cette fête, l'Aïd el kebir.

Que le Très Haut vous bénisse, vous, vos familles et toutes vos communautés. » Les Chrétiens d'orient, du Nigéria et de Centre-Afrique apprécieront...

<http://www.relations-catholiques-musulmans.cef.fr/actualite-1/voeuxpourlaiedeladha20131433h>

Non, édiles, ministres et mitrés serviles, lécheurs de babouches patentés, courant à la mosquée avec la rapidité impérieuse du prostatique dès qu'un des piliers de la charia s'impose à notre calendrier ou qu'un marquage porcine y traduit une exaspération légitime, non! Nous ne supportons plus ces

discours obséquieux ânonnés par votre bouche, non, nous ne voulons plus de vos mensonges, de votre « islam de paix », paravent grotesque qui se fendille et laisse paraître chaque jour la réalité d'une idéologie barbare et obscurantiste; nous ne voulons plus de votre ignominieuse soumission à l'intolérable rituel sanguinaire maquillé en « fête religieuse », nous ne voulons plus manger la répugnante viande halal que vous nous imposez avec mépris, nous ne voulons plus financer d'effrayantes casernes djihadistes par vos accommodements déraisonnables et vos magouilles électoralistes, nous ne voulons plus des torsions et des dévoiements putassiers que vous imposez à nos lois afin de mieux servir vos maîtres musulmans! Non.

Danielle Moulines

(1)Voici la liste des abattoirs pour la durée de l'Aïd el Adha 2013. On y trouvera des noms d'agriculteurs et d'éleveurs « bien de chez nous »peu soucieux de la souffrance animale.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028054840>